

Quartier de Kildonan-Nord

Commence à l'intersection de la rivière Rouge et de la limite de la ville (av. Glenway),
de là, vers l'est sur la limite de la ville jusqu'au ch. Springfield,
de là, vers l'ouest sur le ch. Springfield jusqu'au boul. Lagimodière,
de là, vers le sud sur le boul. Lagimodière et la rue Molson jusqu'à l'av. McLeod,
de là, vers l'ouest sur l'av. McLeod jusqu'aux anciens terrains du C.P. entre le ch. Gateway et la rue Raleigh,
de là, vers le sud sur les terrains du C.P. entre le ch. Gateway et la rue Raleigh jusqu'à la limite de lot arrière au nord de l'av. Roberta,
de là, vers l'ouest sur la limite de lot arrière au nord de l'av. Roberta jusqu'à la rue Watt,
de là, vers le nord sur la rue Watt jusqu'à la ruelle au nord de l'av. Leighton,
de là, vers l'ouest sur la ruelle au nord de l'av. Leighton jusqu'à la rue Roch,
de là, vers le sud sur la rue Roch jusqu'à l'av. Leighton,
de là, vers l'ouest sur l'av. Leighton jusqu'au ch. Henderson,
de là, vers le sud sur le ch. Henderson jusqu'à la limite sud du lot 9, plan 4606 (au sud de la prom. Bredin),
de là, vers l'ouest sur la limite sud du lot 9, plan 4606, jusqu'à la rivière Rouge,
de là, vers le nord sur la rivière Rouge jusqu'à la route Chief Peguis,
de là, vers l'ouest sur la route Chief Peguis jusqu'à la rue Main,
de là, vers le sud sur la rue Main jusqu'à la limite sud du lot 48, bloc 4, plan 1270,
de là, vers l'ouest sur la limite sud du lot 48, bloc 4, plan 1270, et son prolongement vers l'ouest jusqu'à l'embranchement Winnipeg Beach du C.P.,
de là, vers le nord sur l'embranchement Winnipeg Beach du C.P. jusqu'à la limite de la ville,
de là, vers l'est sur la limite de la ville (au nord du ch. Glencairn) jusqu'à la rivière Rouge,
de là, vers le nord sur la rivière Rouge jusqu'au point de commencement.